

Buxaies supraméditerranéennes

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Étage collinéen supraméditerranéen et au niveau de ses irradiations (collinéen atlantique et continental).

Macroclimat sous influences méridionales ou bénéficiant de conditions mésoclimatiques thermophiles. On le retrouve à l'étage mésoméditerranéen au niveau de falaises.

Pentes fortes, rocheuses, ou à sols superficiels, en station chaude (adret), parfois au sommet de corniches calcaires sur des sols très peu épais et caillouteux.

Bilans hydriques très déficitaires.

Sols se limitant souvent à quelques éléments fins et à de la matière organique dans les fentes de rocheuses, ou alors rendzines caillouteuses ou sol humo-carbonaté superficiel.

Lorsque les conditions de sols sont plus favorables (plus épais), les buxaies dérivent de la dégradation de forêts vers lesquelles elles peuvent réévoluer (chênaies pubescentes, hêtraies sèches). Elles ne relèvent plus alors de la directive « Habitats ».

Variabilité

Un type principal : **buxaie à Nerprun des rochers et Buis** [*Rhamno saxatilis-Buxetum sempervirentis*]. Selon la localisation, il est possible d'individualiser plusieurs ensembles (sachant que les données descriptives de ces milieux sont rares...) :

- l'ensemble supraméditerranéen proprement dit, le plus riche en espèces méridionales ;
- les irradiations vers le Jura méridional, d'une part, les Charentes, d'autre part, avec raréfaction progressive de ces mêmes espèces.

Le Buis peut entrer également dans des fruticées stables mésoméditerranéennes au niveau de vallées encaissées, de falaises, avec le Genévrier rouge (*Juniperus phoenicea*), le Chêne vert (*Quercus ilex*) ; ces buxaies méditerranéennes à Genévrier rouge relèvent d'un autre habitat de la directive [code UE : 5210].

Physionomie, structure

Peuplements très denses de Buis, souvent difficilement pénétrables.

Végétation herbacée sous les buis très pauvre.

Bosquets de buis participant fréquemment à un complexe d'habitats avec dalles rocheuses, végétation de fentes de rochers ensoleillés, pelouses, lisières, chênaies pubescentes.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Amélanchier à feuilles ovales	<i>Amelanchier ovalis</i>
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>
Fustet	<i>Cotinus coggygria</i>
Nerprun des rochers	<i>Rhamnus saxatilis</i>
Prunier mahaleb	<i>Prunus mahaleb</i>

Achnathère calamagrostide	<i>Achnatherum calamagrostis</i>
Baguenaudier arborescent	<i>Colutea arborescens</i>
Brome dressé	<i>Bromus erectus</i>
Chèvrefeuille de Toscane	<i>Lonicera etrusca</i>
Dompte venin officinal	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>
Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>
Germandrée petit chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>
Immortelle stéchas	<i>Helichrysum stoechas</i>
Inule des montagnes	<i>Inula montana</i>
Lavande officinale	<i>Lavandula officinalis</i>
Mélique ciliée	<i>Melica ciliata</i>
Silène penchée	<i>Silene nutans</i>
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Confusion possible des formations stables à Buis avec les végétations qui dérivent de chênaies pubescentes à Buis qui possèdent la capacité de reconquête forestière (la flore est assez identique mais le sol est légèrement plus profond et plus fertile).

Correspondances phytosociologiques

Manteaux calcicoles xérophiles à caractère subméditerranéen ; alliance du *Berberidion vulgaris*.

Dynamique de la végétation

Par principe, les buxaies à retenir pour la directive « Habitats » sont stables : elles dérivent de la colonisation de pelouses xérophiles, de rochers, de corniches et constituent souvent des mosaïques avec des végétations herbacées disséminées de pelouses xérophiles à Brome dressé (*Bromus erectus*), à Bugrane striée (*Ononis striata*), à Sesslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*).

Leurs lisières sont occupées par des végétations d'ourlets à Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*) [*Geranium sanguinei*, code UE : 6210].

Les buxaies installées sur des sols légèrement plus profonds évoluent vers des chênaies pubescentes [*Quercion pubescenti-sessiliflorae*, code Corine : 41.711].

Habitats associés ou en contact

Communautés vivaces des falaises et parois rocheuses calcaires [*Potentillion caulescentis*, code UE : 8210].

Communautés pionnières de dalles rocheuses calcicoles [*Alyssoidis-Sedion albi*, code UE : 8240*].

Éboulis calcaires [*Stipetalia calamagrostis*, code UE : 8160].

Pelouses calcicoles xérophiles à méso-xérophiles européennes et ouest-sibériennes [*Brometalia erecti*, code UE : 6210].

Pelouses xérophiles à méso-xérophiles, subméditerranéennes et supraméditerranéennes [*Ononidetalia striatae*].

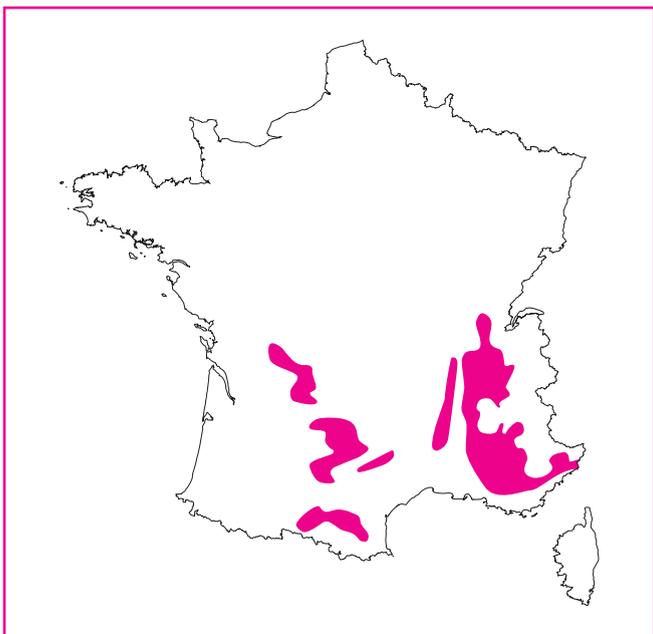
Pelouses-ourlets et ourlets calcicoles [*Trifolio medii-Geranietea sanguinei*, code UE : 6210].

Forêts tempérées caducifoliées calcicoles, soit des forêts thermophiles à caractère supraméditerranéen du *Quercion pubescenti-sessiliflorae* [code Corine : 41.711], soit des hêtraies calcicoles thermophiles enrichies en éléments des chênaies pubescentes et relevant du *Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae* [code UE : 9150], soit des tiliaies sèches d'éboulis [*Tilion platyphylli*, code UE : 9180*].

Répartition géographique

Étage supraméditerranéen (région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon) et au niveau de ses irradiations :

- vers les Pyrénées, le sud et sud-ouest du Massif central ;
- vers le Bugey et le Jura méridional.



Valeur écologique et biologique

Le Buis n'est pas une espèce menacée au niveau de l'aire de cet habitat ; dans ses localités, il tend à s'étendre.

Les stations séchardes abritent de nombreuses espèces végétales et animales intéressantes ; le Buis, par son extension, peut mettre en péril les populations de certaines de ces espèces.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Buxaies xérophiles de pentes thermophiles rocailleuses, en mosaïque avec pelouses, ourlets, rochers, dalles rocheuses.

Autres états observables

Buxaies installées en stations moins séchardes, pouvant évoluer vers la forêt ou déjà en sous-bois.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Type de milieu peu menacé compte tenu des conditions stationnelles.

Ces buxaies sont stables quant au recouvrement présenté.

Potentialités intrinsèques de production économique

Les buxaies supraméditerranéennes ne présentent pas d'intérêt pastoral direct compte tenu, d'une part, de leur implantation sur fortes pentes et corniches rocheuses, et d'autre part, de leur faible pénétrabilité ; souvent associées en mosaïque à des pelouses sèches du *Meso-* et *Xerobromion*, elles peuvent alors constituer une partie de parcours, toutefois de qualité médiocre.

Cet habitat participe à un paysage très apprécié du public, d'où une valorisation économique indirecte.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Globalement, ces buxaies sont stables, voire ont tendance à envahir le milieu au détriment d'autres espèces végétales.

Sur sols plus épais, elles peuvent évoluer vers des chênaies pubescentes.

La principale menace en milieu rocheux pourrait provenir d'une mauvaise gestion des activités sportives telles que l'escalade.

Modes de gestion recommandés

La gestion de ces sites doit être globale, permettant non seulement d'assurer la pérennité du buis, mais aussi des lisières et des espèces dignes d'intérêt.

Là où le pâturage est possible : maintenir un pâturage ovin ou équin extensif (moins de 0,1 UGB/ha), hors période de végétation, à savoir de novembre à avril, afin d'éviter les effets du piétinement qui provoquerait des dégradations du sol et de l'eutrophisation si le chargement est trop important.

Éviter le pâturage en période de végétation afin de favoriser la régénération du couvert végétal.

Un recépage périodique des buis en permet la régénération.

Limiter la dynamique forestière et l'embroussaillage, par un débroussaillage partiel mécanique, voire l'arrachage des jeunes arbres, mais éviter l'écobuage.

Pas de reboisement artificiel.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Absence de données.

Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Versants sud des gorges et zones calcaires des grands Causses.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

Bibliographie

ARENES J., 1926-1927.

BANNES-PUYGIRON de G., 1933.

DEJEAN M., 1997.

GÉHU J.-M. *et al.*, 1983.

MOLINIER Re., 1935.

QUANTIN A., 1935.

« Pour en savoir plus »

Parc national des Cévennes.